



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir du multilatéralisme en santé publique mondiale

Question écrite n° 30223

Texte de la question

M. Jean-Louis Touraine alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'avenir du multilatéralisme en santé publique mondiale. En effet, le Président Donald Trump a annoncé le retrait des États-Unis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et ce alors que le monde fait face à la pandémie du covid-19. Ce retrait a un impact particulièrement lourd puisqu'il prive l'OMS d'une part essentielle d'un budget déjà bien faible. Il met en outre en difficulté de nombreux programmes de santé dans les pays les plus pauvres. Pour rappel, le fonctionnement et les missions de cette agence multilatérale, fondée en 1948, dépendent fortement des crédits accordés par ses États membres ainsi que par les contributeurs privés. 15 % du budget de l'OMS provenait sur la période 2018-2019 de la contribution américaine (893 millions de dollars). Outre une mise à mal des financements de l'OMS, ce retrait semble annoncer un avenir sombre pour le multilatéralisme en santé, alors que l'épidémie de covid-19 a mis en lumière la nécessité de réponses supranationales pour lutter plus efficacement contre ce type de crises mondiales et, plus largement, pour lutter contre les principales maladies qui frappent le monde (sida, paludisme, tuberculose). Il souhaite donc savoir si la France entend porter des initiatives en matière de santé publique mondiale dans les prochaines semaines afin de renforcer le multilatéralisme.

Texte de la réponse

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), seule organisation universelle de santé publique et agence garante de la sécurité sanitaire internationale, joue un rôle essentiel dans la réponse à la Covid-19. Pour cette raison, la France soutient l'action de l'OMS au sein des organes de gouvernance de l'organisation, mais aussi du G7 et du G20, comme de l'Alliance pour le multilatéralisme, y compris par un accroissement de ses contributions volontaires à hauteur de 50 millions d'euros supplémentaires pour 2020-2021. La France œuvre à un renforcement de la sécurité sanitaire internationale dans le cadre de la crise actuelle, mais également afin de mieux prévenir et répondre à la prochaine menace sanitaire. Elle reste également pleinement mobilisée au sein des organisations multilatérales en santé qui luttent contre le sida, la tuberculose et le paludisme (notamment le Fonds mondial, ONUSIDA et Unitaid). Alors que les États-Unis sont un contributeur majeur à l'OMS et un acteur de premier plan de la santé mondiale, l'annonce faite, le 29 mai dernier, par le Président Donald Trump indiquant sa volonté de mettre fin à la relation entre les États-Unis et l'OMS, et de suspendre les contributions des États-Unis, a constitué une source majeure de préoccupation. La France se réjouit, à cet égard, des annonces du Président élu Joe Biden, qui a précisé qu'il reviendrait sur cette annonce et maintiendrait la participation des États-Unis à l'OMS. Alors que la pandémie de la Covid-19 continue de frapper de nombreuses populations, la solidarité entre pays et la coopération internationale sont en effet plus que jamais nécessaires. La solidarité internationale et le multilatéralisme sont des conditions indispensables à une lutte efficace contre la Covid-19. La France a été à l'initiative de la réponse internationale dans le cadre de l'initiative ACT-A (Access to Covid-19 Tools Accelerator), lancée par le Président de la République en avril 2020 et mise en place sous l'égide de l'OMS. Elle poursuit son action aujourd'hui par son engagement politique et financier, afin que l'accès rapide aux vaccins, ainsi qu'aux autres produits de santé contre le virus, soit équitable et universel, dans une

logique de bien public mondial. Enfin, la France est très active en matière de réforme de l'architecture multilatérale de santé. Elle est notamment à l'initiative de la création d'un Haut Conseil d'experts « Une seule santé », avec l'Allemagne et les organisations internationales concernées (OMS, OIF, FAO, PNUE), qui permettra de traiter de manière coordonnée et intégrée les sujets de santé humaine, animale et environnementale, avec notamment la mise à disposition, dès la première alerte, des données et recommandations dont les responsables politiques ont besoin pour enrayer les pandémies naissantes. Il permettra également d'élaborer et de diffuser des points de repères objectifs pour couper court aux contagions « infodémiques ».

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Touraine](#)

Circonscription : Rhône (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30223

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 3938

Réponse publiée au JO le : [26 janvier 2021](#), page 763